

29 novembre 2016, Gaza – À l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée par les Nations Unies depuis 1977, l'OMS a lancé aujourd'hui un rapport couvrant 2 ans sur l'accès à la santé lors d'un événement à Gaza pour mettre en exergue la manière dont le système de permis israéliens et les obstacles physiques entravent l'accès aux services de santé pour les patients, les ambulances et les agents de santé palestiniens. L'étude « Le droit à la santé : franchir les obstacles qui entravent l'accès aux services de santé dans le territoire palestinien occupé » s'appuie sur les données fournies par les ministères de l'Autorité palestinienne et les prestataires de service à but non lucratif, ainsi que sur les entretiens avec des patients et des études sur le terrain.

« L'accès est un élément fondamental du droit à la santé. Chaque mère et chaque enfant ont le droit d'être ensemble durant le traitement d'un cancer chez l'enfant » a déclaré le Dr Gérald Rockenschaub », Chef du Bureau OMS de pays en Cisjordanie et à Gaza. « Pourtant, les données indiquent l'existence d'importantes restrictions pour des milliers de patients et leurs compagnons qui essaient de se déplacer vers le lieu où ils ont été envoyés en orientation-recours. » Le rapport de 48 pages présente également des informations sur l'impact des attaques perpétrées contre les établissements et les personnels de santé, et la situation relative à l'accès aux services de santé dans la « zone C » de Cisjordanie, où Israël maintient la sécurité complète et conserve l'autorité civile.

Le ministère palestinien de la Santé envoie des patients vers d'autres établissements si le traitement médical recommandé n'est pas disponible dans ses hôpitaux. Sur les 162 300 cas d'orientation-recours effectués par le ministère en 2014 et 2015, 86 % étaient à destination de centres médicaux palestiniens, dont la majorité se trouvaient à Jérusalem est, et étaient donc inaccessibles aux patients ne possédant pas de permis émis par les Israéliens. Le système complexe des permis peut entraîner des retards et des refus de soins pour les patients, ce qui peut avoir un impact sur leur santé ; les restrictions sur les permis pour les personnels de santé peuvent en outre interrompre les services médicaux. Les services de sécurité israéliens demandent également à certains patients de passer un entretien et refusent des permis pour des raisons de sécurité.

Les refus et les retards dans le traitement des demandes de permis pour raison de santé ont augmenté sensiblement pour les patients de Gaza qui sont confrontés à un resserrement des procédures sécuritaires depuis 2012, et tout particulièrement ces deux dernières années. Le nombre de patients demandeurs d'un permis d'accès par le point de passage d'Erez a plus que doublé, atteignant 21 899 en 2015, alors que les taux d'approbation pour les permis est en diminution constante de 92,5 % en 2012 à 88,7 % en 2013, 82,4 % en 2014 et 77,5 % en 2015. (Depuis la préparation de ce rapport, la situation a continué de se détériorer à Gaza : en

octobre 2016, le taux d'approbation a chuté à 44 %).

La fermeture du poste frontière de Rafah entre la Bande de Gaza et l'Égypte en juillet 2013 a limité le nombre de patients en mesure de sortir du territoire : 3117 en 2014 et moins de la moitié de ce chiffre en 2015, du fait de cette fermeture.

Le taux d'approbation des permis pour les patients de Cisjordanie a aussi diminué, passant de 79,4 % en 2013 à 77,3 % en 2014, mais il s'est amélioré en 2015, atteignant 83,1 %, lorsque les autorités israéliennes ont cessé d'exiger des permis pour les hommes de plus de 55 ans et les femmes de plus de 50 ans.

« Il est question de la liberté de mouvement à son niveau le plus brut – du droit d'accès, littéralement, à des services qui peuvent sauver la vie, à vous-même, ou à un parent âgé ou peut-être à un nourrisson » a déclaré M. Piper, Coordonnateur des Nations Unies pour l'aide humanitaire et les activités de développement lors du lancement du rapport. « L'idée même qu'une grille, un mur, un garde de sécurité, un bureaucrate puisse se trouver entre vous et ces services salvateurs devrait nous faire tous ressentir un sentiment commun de crainte. »

L'OMS, l'Agence suisse de coopération et de développement et le ministère de la Santé ont également souligné l'importance de la sensibilisation pour garantir la protection de la santé et des droits de l'homme. Le ministère palestinien de la Santé et d'autres ministères, des institutions des Nations Unies, des gouvernements donateurs et des organisations humanitaires dans le domaine de la santé et des droits de l'homme ont participé à l'événement. Le rapport a formulé des recommandations destinées à Israël en tant que puissance occupante et principal détenteur de l'obligation légale, ainsi qu'à l'Égypte, de supprimer les restrictions s'appliquant aux patients et de faciliter leur accès aux services de santé

Saturday 17th of May 2025 04:08:22 PM